



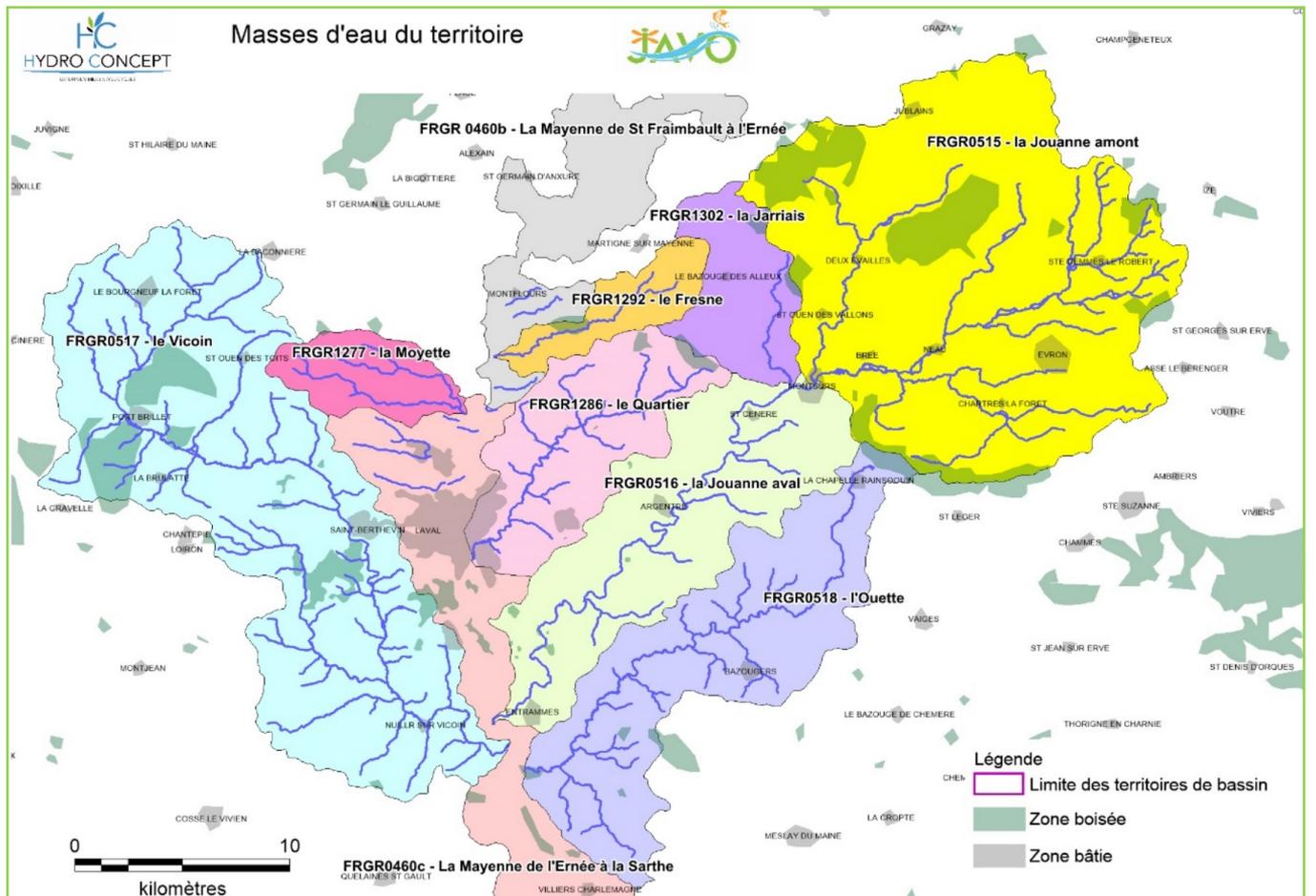
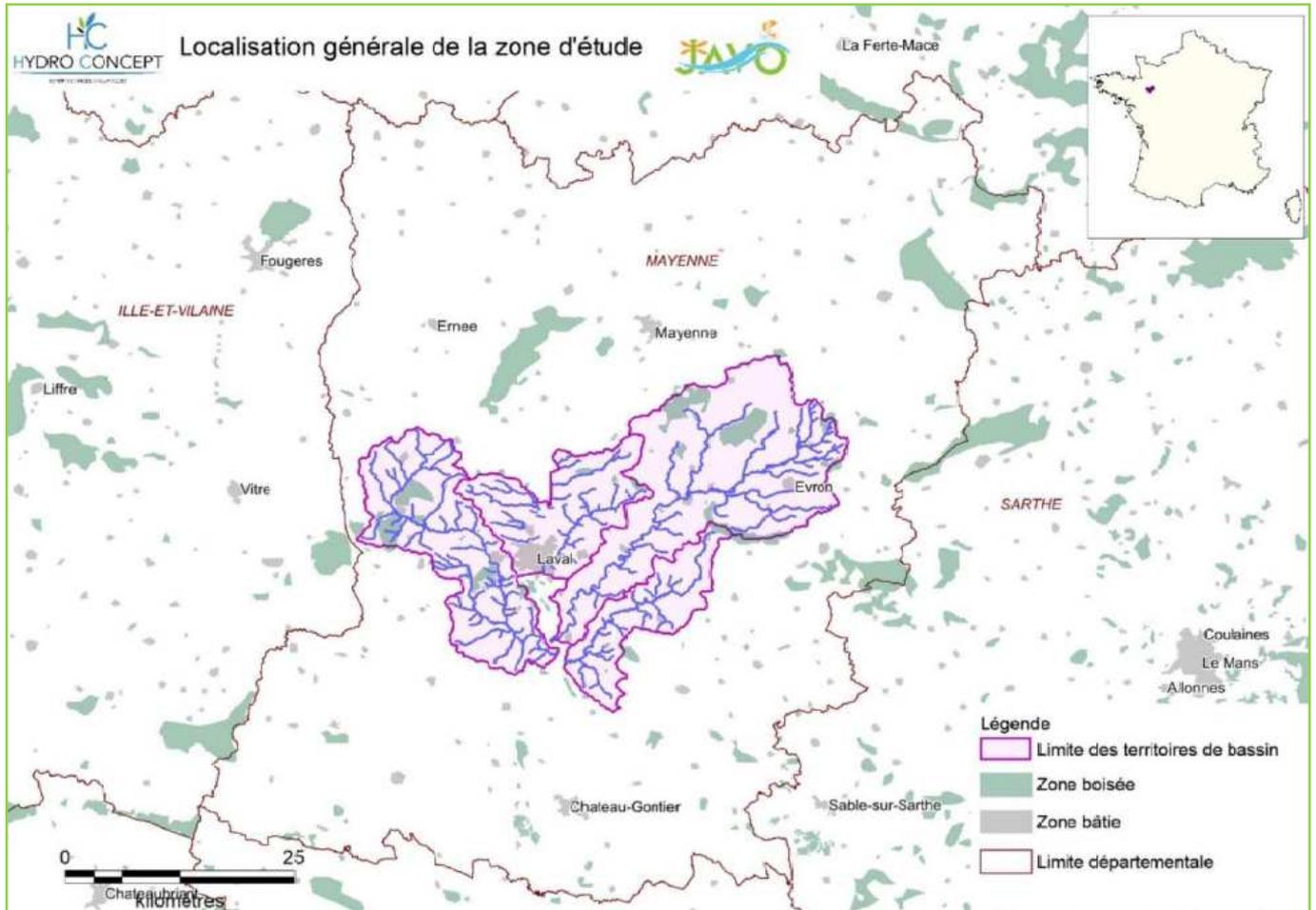
RAPPORT D'ACTIVITES 2020



SOMMAIRE

Le Bassin versant du JAVO	3
Les Elus	4
Les Délibérations adoptées en 2020	5
Les Commissions	5
L'Equipe technique et administrative	7
Les Finances	7
Les Actions 2020	8
Suivi flux poissons avec le Riverwatcher.....	8
Le Bilan des actions 2020	9
<i>Bassin versant de la Jouanne</i>	9
<i>Bassin versant de Laval Affluents</i>	10
<i>Bassin versant du Vicoin</i>	10
<i>Bassin versant de l'Ouette</i>	11
<i>Suivi des indicateurs biologiques</i>	12
Revue de presse	13
Communication	19

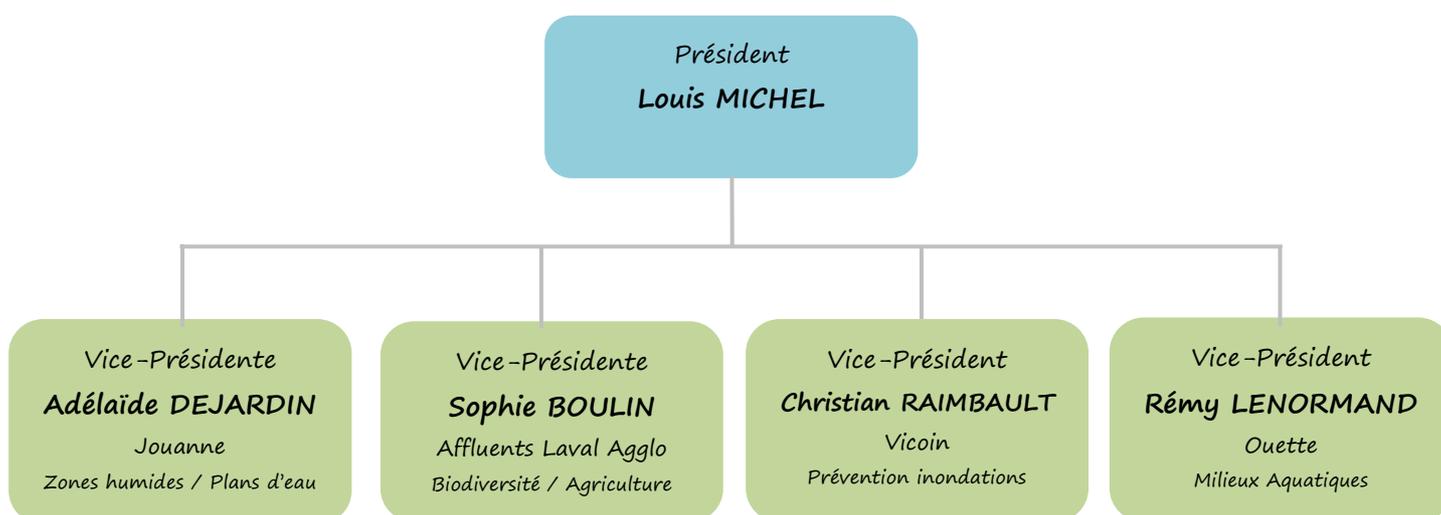
LE BASSIN VERSANT DU JAVO



Les délégués ont été désignés par les EPCI membres au cours de l'été 2020 suite aux élections municipales.
L'installation du nouveau comité syndical s'est déroulée le 15 septembre 2020.

EPCI	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC Coëvrons	Anne-Flore BOURILLON	Frédéric FANOUILLET
	Patrick FOUGERAIS	Thierry LEMEE
	Adélaïde DEJARDIN	Stéphane LAVOUE
	Alain FORTIN	Claude GARNIER
	Louis BONNEAU	Joël GANDON
	Guillaume AMIARD	Jean-Noël RAVE
	Benoit QUINTARD	Thierry HEURTAULT
CC Meslay-Grez	Maryline DAUPHIN	Naura PELMOINE
	Alain CORNILLE	Joël TESTIER
Laval Agglo	Sophie BOULIN	Michel PLANCHENAUT
	Marcel BLANCHET	Monique PORTIER
	Rémy LENORMAND	Sébastien ROUSSILLON
	Yannick COQUELIN	Annick GUEREAULT
	Jean-Paul BALLUAIS	Patrice GAUDIN
	Elisabeth ROBIN	Roger GOBE
	Christian RAIMBAULT	Isabelle EYMON
	Louis MICHEL	Jacques PELLOQUIN
	Julien BROCAIL	Isabelle FOUGERAY
	Jean-Luc MAHOT	Annette CHESNEL
	François BERROU	Michel BESNIER
	Nicole BOUILLON	Aymeric ROSSIGNOL
	Fabien ROBIN	Christine DUBOIS
	Jean-Bernard MOREL	Noémie COQUEREAU
	Nadège DAVOUST	Michel PAILLARD
	Dominique GALLACIER	Jacky FERRE
	Hervé LHOTELLIER	Anne-Isabelle DE LORGERIE
Dominique BLANCHARD	Céline DEFORGE	

Le bureau



LES DELIBERATIONS

Réunion du 24 Janvier 2020 :

- Vote du Budget 2020
- Contribution à POLLENIZ pour défraiement piégeurs – année 2019
- Contributions des EPCI-fp membres pour 2020
- Convention de remboursement de frais avec le SBeMS
- Indemnité des élus
- Programme de travaux pour 2020

Réunion du 10 Mars 2020 :

- Renouvellement Emprunt court terme – Relais Subvention

Réunion du 17 Juillet 2020 :

- Affectation des résultats 2019
- Vote du Compte Administratif 2019
- Vote du Compte de Gestion 2019
- Convention de partenariat financier avec la Fédération de pêche 53 pour le Riverwatcher
- Décision modificative n°1
- Rapport d'activités 2019 du Syndicat JAVO

Réunion du 15 Septembre 2020 :

- Délégation d'attribution du Comité Syndical au Président
- Désignation d'un délégué CNAS
- Election du Président et des Vice-Présidents
- Indemnités de fonction des élus
- Mise en place CAO

Réunion du 9 Décembre 2020 :

- Décision modificative n°2
- Clôture de l'enquête publique – DIG JAVO
- Débat d'Orientatation Budgétaire 2021
- Contribution des EPCI-fp pour 2021
- Convention cadre portant sur les modalités d'organisation de l'exploitation du barrage de PORT-BRILLET
- Convention d'occupation de locaux à la Maison de Pays de LOIRON-RUILLE
- Demande de subvention – Animation 2021
- Modification des statuts du Syndicat JAVO
- Projet de zone humide aux Ifs à MONTSURS
- Renégociation de l'emprunt auprès du Crédit Agricole
- Télétransmission des actes à la Préfecture
- Travaux de sécurisation et de rénovation du barrage de PORT-BRILLET

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS TERRITORIALES

A la création du Syndicat JAVO, des commissions territoriales ont été mises en place dans une logique de travail par bassin hydrographique, ces commissions ont un rôle consultatif, elles n'ont pas de voix délibératives.

Commission Jouanne	A. DEJARDIN	> 19 communes
Commission Affluents Laval	S. BOULIN	> 10 communes
Commission Vicoin	C. RAIMBAULT	> 18 communes
Commission Ouette	R. LENORMAND	> 8 communes

Commission JOUANNE
STE GEMMES LE ROBERT
EVRON
CHATRES LA FORET
MEZANGERS
NEAU
ST CHRISTOPHE DU LUAT
LIVET EN CHARNIE
BREE
MONTSURS
📍 MONTSURS - ST CENERE - DEUX-EVAILLES - MONTOURTIER - ST OUEN DES VALLONS
GESNES
LA CHAPELLE RAINSOUIN
ARGENTRE
LOUVIGNE
BONCHAMP
FORCE
PARNE SUR ROC
ENTRAMMES
HAMBERS
LA BAZOUGE DES ALLEUX

Commission VICOIN
AHUILLE
BOURGON
CHANGE
L'HUISSERIE
LA BRULATTE
LAUNAY VILLIERS
LAVAL
LE BOURGNEUF LA FORET
LE GENEST ST ISLE
LOIRON-RUILLE
MONTIGNE LE BRILLANT
NUILLE SUR VICOIN
OLIVET
PORT BRILLET
ST BERTHEVIN
ST OUEN DES TOITS
ST PIERRE LA COUR
LA GRAVELLE

Commission OUETTE
BAZOUGERS
PARNE SUR ROC
ST GEORGES LE FLECHARD
SOULGE SUR OUETTE
VILLIERS-CHARLEMAGNE
LA CHAPELLE RAINSOUIN
ENTRAMMES
MAISONCELLES

Commission AFFLUENTS LAVAL
CHALONS DU MAINE
LA CHAPELLE ANTHENAISE
LOUVERNE
MONTFLOURS
ST JEAN SUR MAYENNE
ST GERMAIN LE FOUILLOUX
ARGENTRE
BONCHAMP
CHANGE
LAVAL

> Membres :

- Le Vice-Président en charge de la Commission
- Le Président du Syndicat JAVO (membre de droit)
- Un élu : Maire ou son représentant, par commune du territoire.
- Toutes personnes jugées utiles

> Rôles des Commissions

- Présenter les projets du Syndicat JAVO
- Faire remonter les besoins de terrain
- Assurer la cohérence des actions

COMMISSIONS THEMATIQUES

Suite au renouvellement du comité syndical, en septembre dernier, des commissions thématiques ont également été mises en place et ouvertes à l'ensemble des communes du territoire du JAVO.

Commission Prévention des inondations	C. RAIMBAULT
Commission Biodiversité / Agriculture	S. BOULIN
Commission Milieux Aquatiques	R. LENORMAND
Commission Zones Humides / Plans d'eau	A DEJARDIN

Réunions des Commissions en 2020 :

Aucune commission territoriale ou thématique n'a pu être organisée en 2020 à cause de la situation sanitaire.

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

> Equipe Technique :

- ↳ **Nicolas BOILEAU** : Technicien Milieux Aquatiques sur l'ensemble du territoire du Syndicat JAVO.
- ↳ **Yohann LUCAS** : Responsable technique sur l'ensemble du territoire du Syndicat JAVO.

> Equipe administrative :

- ↳ **Aurélie MASSOT** : en charge de la gestion administrative du Syndicat JAVO, mise à disposition à mi-temps par le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe.
- ↳ **Maxime LE LAY** : en charge de la gestion financière du Syndicat JAVO (4h par semaine).

> Stagiaires accueillis en 2020 :

- ↳ **Loïc LE HINGRAT** : Etudiant en Master Génie de l'Aménagement et de l'environnement
Thème du stage : Mise en évidence de l'évolution des peuplements piscicoles sur la Jouanne et le Vicoin suite à la restauration de la continuité écologique.
- ↳ **Quentin BENET-CIBOIS** : Suivi des espèces protégées en année n sur travaux prévus en année n+1
- ↳ **Tom CORFEC** : Analyse des données vidéo de la caméra de comptage des poissons (Riverwatcher)

LES FINANCES

↳ Le budget primitif 2020

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	709 675,46 €	470 522,59 €
Recettes	709 675,46 €	470 522,59 €

↳ Le compte administratif 2020

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		63 303,46		62 895,59
Opérations de l'exercice	621 853,74	652 071,03	233 077,61	374 307,11
Totaux	621 853,74	715 374,49	233 077,61	437 202,70
Résultats de clôture		93 250,75		204 125,09
Restes à réaliser			55 949,04	37 180,00
Totaux cumulés		93 250,75	55 949,04	241 305,09
Résultats définitifs		93 250,75		185 356,05

EPCI adhérentes	Clé répartition (%)	Cotisations 2019	Cotisation 2020
Laval Agglo	72.01	247 210 €	247 210 €
CC Coëvrons	23.58	80 950 €	80 950 €
CC Meslay Grez	4.41	15 140 €	15 140 €
		343 300 €	343 300 €

L'Etat de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2019	211 269,61	7 201,18	882,12	6 545,30
2020	204 853,96	5 488,78	640,86	4 907,56
2021	190 358,98	10 393,74	752,72	9 641,02
2022	177 446,83	13 858,32	946,17	12 912,15
2023	164 468,69	13 858,32	880,18	12 978,14
2024	151 424,24	13 858,32	813,87	13 044,45
2025	138 313,14	13 858,32	747,22	13 111,10
2026	125 135,05	13 858,32	680,23	13 178,09
2027	111 889,61	13 858,32	612,88	13 245,44
2028	98 576,49	13 858,32	545,20	13 313,12
2029	85 195,36	13 858,32	477,19	13 381,13
2030	71 745,84	13 858,32	408,80	13 449,52
2031	58 227,61	13 858,32	340,09	13 518,23
2032	44 640,30	13 858,32	271,01	13 587,31
2033	30 983,56	13 858,32	201,58	13 656,74
2034	17 257,03	13 858,32	131,79	13 726,53
2035	3 460,36	13 858,32	61,65	13 796,67
2036	0,00	3 464,77	4,41	3 460,36
		220 564,95	9 397,97	211 452,86

Emprunt renégocié avec le Crédit Agricole fin 2020 (Sur 15 ans)

LES ACTIONS

① Travaux et opérations dans le cadre du Contrat Territorial Eau

- > Création d'une rampe poissons et d'une digue – Site du Moulin Neuf à ARGENTRE (Travaux CTMA JAVO 2019 – Lot 3)
 - ↳ Solde – TL TP 78 111,00 €
- > Enlèvement d'embâcles à ENTRAMMES et ARGENTRE
 - ↳ TL TP 2 448,00 €
- > Enlèvement d'embâcles à ARGENTRE, LE GENEST ST ISLE et MONTIGNE
 - ↳ TL TP 2 616,00 €
- > Entretien ripisylve et Embâcles manuels (Travaux CTMA JAVO 2019 – Lot 1)
 - ↳ Solde – ETUDES ET CHANTIERS 17 345,00 €

> Suppression d'étang à la Potinière (<i>Travaux CTMA JAVO 2019 – Lot 5</i>)	
↳ Acompte 1 – TL TP	26 546,10 €
↳ Solde – TL TP	28 931,10 €
> Restauration de la continuité écologique – Site du Petit Chéré à PARNE SUR ROC (<i>Travaux CTMA JAVO 2019 – Lot 4</i>)	
↳ Acompte 2 – TL TP	18 180,00 €
↳ Acompte 3 – TL TP	32 052,00 €
↳ Solde – TL TP	6 624,00 €
> Abattage arbres + réalisation clôtures + Plantations – Moulin Neuf à ARGENTRE	
↳ TL TP	7 305,60 €
> Enlèvement d'embâcles – Territoire du JAVO	
↳ SNTP SALMON	7 296,00 €
> Aménagement de 2 passages faune sur le ruisseau de la Moyette à ST GERMAIN LE FOUILLOUX	
↳ SNTP SALMON	11 612,40 €
> Aménagement d'une passe à anguilles – Moulin de la Roche à ARGENTRE	
↳ TL TP	17 832,00 €
> Restauration de la continuité, Renaturation lit et berges (<i>Travaux CTMA JAVO 2020 – Lot 2</i>)	
↳ Acompte 1 – TL TP	77 181,60 €
↳ Solde – TL TP	20 078,40 €
> Enlèvement d'embâcles – Site de Coupeau à ST BERTHEVIN	
↳ SNTP SALMON	750,00 €

② Etudes dans le cadre du Contrat Territorial Eau

> Etude Bilan CTMA VICOIN 2015-2019	
↳ Solde – HYDRO CONCEPT	5 088,00 €
> Etude Bilan CTMA JOUANNE 2015-2019	
↳ Solde – HYDRO CONCEPT	5 088,00 €
> Etude restauration écologique – Moulin de Souvray à BAZOUGERS	
↳ Acompte - HYDRO CONCEPT	9 254,40 €
> Etude restauration écologique – Moulin de la Hune à BAZOUGERS	
↳ HYDRO CONCEPT	6 480,00 €
> Etude – Restauration habitats salmonidés – Site de Montbesnard à ARGENTRE	
↳ Solde - HYDRO CONCEPT	3 276,00 €
> Etude et Conception de 2 passes à anguilles – Moulin de la Roche à ARGENTRE	
↳ FISH PASS	2 931,60 €

③ Suivis dans le cadre du Contrat Territorial Eau

> Suivi des indicateurs (<i>CTMA JAVO 2019</i>)	
↳ Solde – HYDRO CONCEPT	2 448,00 €
> Suivi des indicateurs (<i>CTMA JAVO 2020</i>)	
↳ HYDRO CONCEPT	2 346,00 €

- > Appel à projets – Impacts des retenues – BV VICOIN (*Appel à projets OFB*)
 - ↳ Acompte 2 – HYDRO CONCEPT 26 448,00 €
 - ↳ Acompte 3 – HYDRO CONCEPT 9 792,00 €
- > Suivi évolution piscicole suite à continuité écologique (*Jouanne et Vicoïn*)
 - ↳ Loïc LE HINGRAT (stage du 17/02 au 31/07/2020) 2 975,43 €

④ Communication dans le cadre du Contrat Territorial Eau

- > Pose 5 panneaux de communication – Site du Bas Coudray au GENEST ST ISLE et de la Moyette à ST GERMAIN LE F.
 - ↳ SNTP SALMON 2 850,00 €
- > Animations scolaires et accompagnement pour réalisation 5 panneaux pédagogiques (Ecoles AHUILLE)
 - ↳ Mayenne Nature Environnement 9 589,20 €
- > Publication avis Enquête publique – DIG CT'Eau JAVO (1^{er} et 2^e avis)
 - ↳ MEDIALEX 2 814,84 €
- > Edition affiche « Avis Enquête publique » - DIG CT'Eau JAVO
 - ↳ ADA 53 714,00 €
- > Réalisation charte graphique et panneaux d'information : Morfelon et Moyette
 - ↳ Marc POUTEAU 1 192,80 €
- > Edition Bâche info – Evolution peuplement piscicole suite à continuité écologique (Stage Loïc LE HINGRAT)
 - ↳ ADA 53 39,60 €
- > Animations pédagogiques dans 13 classes (Etablissements scolaires sur le territoire du JAVO)
 - ↳ Mayenne Nature Environnement 8 275,00 €
 - ↳ Fédération de pêche (*Collaboration sur 4 animations scolaires à la MFR St Berthevin*) 670,00 €

⑤ Travaux hors CT'Eau

- > Enlèvement et destruction de 2 Big-bag de Renouée du Japon
 - ↳ SNTP SALMON 1 020,00 €
- > Travaux exceptionnels : enlèvement d'embâcles
 - ↳ ETUDES ET CHANTIERS 4 175,00 €
- > Abattage arbres au GENEST ST ISLE
 - ↳ SNTP SALMON 1 440,00 €
- > Abattage arbres – Parc du Plessis au GENEST ST ISLE
 - ↳ SNTP SALMON 6 264,00 €
- > Suivi des eaux de drainage – Parcelle au BOURGNEUF LA FORET
 - ↳ HYDRO CONCEPT 4 926,00 €
 - ↳ HYDRO CONCEPT 1 735,20 €

⑥ Investissement divers

- > Logiciel compta-paie – cession droit utilisation
 - ↳ SEGILOG – BERGER LEVRAULT 1 652,40 €

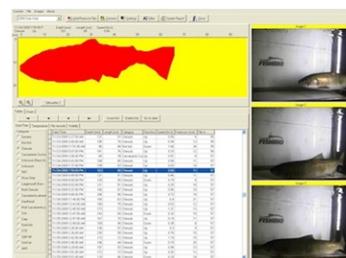
- > Achat Tablette
 - ↳ BOULANGER 324,97 €
- > Subvention – Défraiement piégeurs ragondins
 - ↳ POLLENIZ 7 628,00 €

LE RIVERWATCHER : SUIVI FLUX POISSONS



La rivière « le Vicoin » dispose depuis le 1^{er} novembre 2019 d'un système de caméra immergée dans une passe à poissons sur la commune du GENEST-SAINT-ISLE (Moulin du Bas Coudray) financé par le Syndicat JAVO et la Fédération départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Mayenne (FDPPMA) afin de suivre les flux de poissons par espèce et tout au long de l'année sur la rivière le Vicoin.

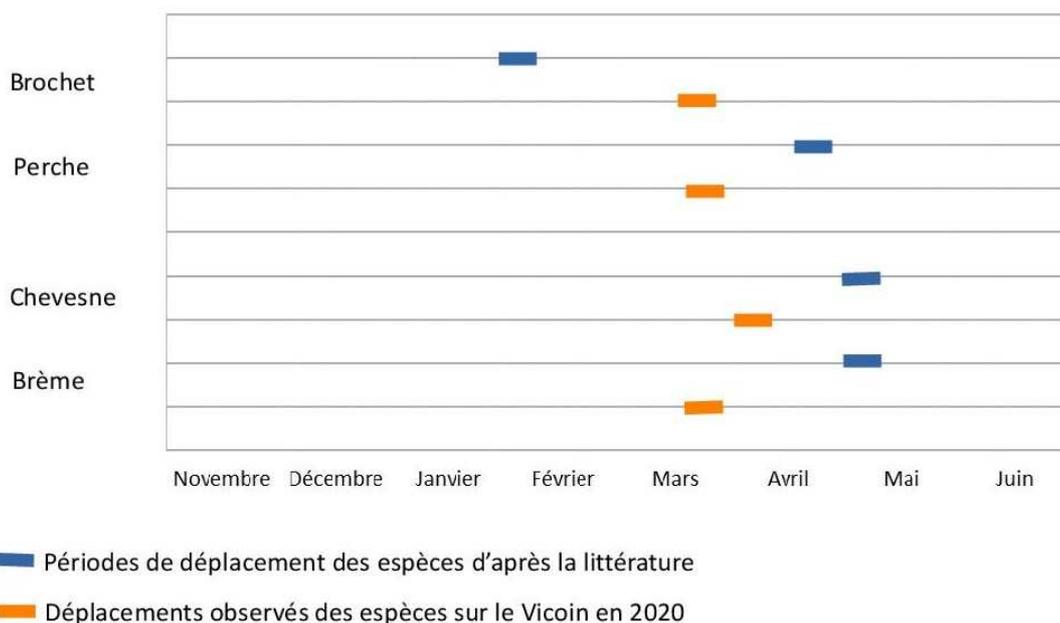
Le Riverwatcher est utilisé pour surveiller la migration des poissons. En utilisant la technologie de balayage infrarouge et les caméras haute résolution, il est possible de reconnaître différentes espèces et de valider les comptages avec des images de silhouette et des photos. Le système est utilisé dans plus de 300 sites dans le monde entier, notamment en Islande, en Scandinavie, en Irlande, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada, en Espagne, au Portugal, en Pologne, en République tchèque et en Suisse.



Des activités pédagogiques à destination des scolaires sont aussi réalisées sur ce site par le Syndicat JAVO. L'accès au site est strictement interdit au public (hors visites). Cette technologie de pointe est la première installée en Mayenne et dans la région Pays de Loire. La Bretagne en dispose également ainsi que la Basse-Normandie.

L'analyse préliminaire des données de la caméra Riverwatcher mise en place le 1^{er} novembre 2019 sur la période fin 2019-octobre 2020 a montré un fort passage des poissons concentré sur les mois d'avril et de mai en 2020 et, logiquement, pas de passage en période estivale et de basses eaux. Les principales espèces en déplacement sont le Brochet, la Perche, le Chevesne et la Brème mais au total 12 espèces différentes ont été observées au moins une fois.

Déplacement des espèces sur le site du Bas Coudray au Genest St-Isle



Six classes d'école primaire et un conseil municipal des enfants ont visité la passe à poissons et ont réalisé un travail pédagogique sur le sujet.

Quelques clichés de poissons passés devant le système Riverwtcher :



BILAN DES ACTIONS C'EAU REALISEES EN 2020

Travaux	Sites concernés	Coût prévisionnel	Coût réel
Continuité écologique	Total	72 000	80 389,44
	- Moulin de la Hune – BAZOUGERS	15 000	22 476,00
	- Moulin de Souvray – BAZOUGERS	35 000	28 469,04
	- Passage faune – Moyette	12 000	11 612,40
	- Passe à anguilles – La Roche – ARGENTRE	10 000	17 832,00
Restauration lit et berges + entretien + embâcles	Total	128 000	115 250,00
	Restauration lit et berges sur l'Ouette	95 000	80 460,00
	Reprise berge sur la Jouanne (ARGENTRE)	5 000	4 800,00
	Enlèvement embâcles	10 000	12 000,00
	Plantations au BOURGNEUF	1 000	960,00
	Entretien ripisylve sur l'Ouette	7 000	7 030,00
	Embâcles manuels	10 000	10 000,00
Etudes – Suivi	Total	14 908	14 603,43
	Ouvrages LE GENEST ST ISLE	9 282	9 282,00
	Bilan peuplement piscicole 2008-2018	3 280	2 975,43
	Suivi indicateurs	2 346	2 346,00
Communication	Total	15 000	10 237,80
	Offre pédagogique (13 classes)	13 000	9 045,00
	Conception panneaux pédagogiques	2 000	1 192,80
TOTAL		220 480,67	
TOTAL Prévu		229 908	

Suivis biologiques

En 2020, dans le cadre du Contrat Territorial Eau, 1 seul point de suivi a été étudié :

- Site en amont du Bourg de NUILLE SUR OUETTE (BV de l'Ouette)

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

I2M2 = Indice Invertébré Multi-Métrique : nouvel indice permettant d'apprécier la qualité biologique d'un cours d'eau à l'endroit d'une station à partir de l'étude des macro-invertébrés benthiques, et qui, à terme, remplacera l'IBG-DCE (ou équivalent IBG) pour l'évaluation de l'état biologique des cours d'eau selon l'arrêté du 27 juillet 2015

IMG = Indicateur Morphologique Global : Suivi des petites algues (Indicateur présenté sous forme de graphique qui permet d'appréhender l'écart aux références régionales (écart calculé par rapport au modèle de l'HER Massif Armoricain). Plus les valeurs s'éloignent du centre, plus l'indice se dégrade.).

① Résultats du site en amont du Bourg de NUILLE SUR OUETTE (Suivi après travaux)

	2020	
IBD	13,6	Moyen
I2M2	0,1086	Mauvais
IBG	12	Moyen
Etat écologique	Mauvais	

Indicateur Morphologique Global : OUETTE A SOULGE-SUR-OUETTE

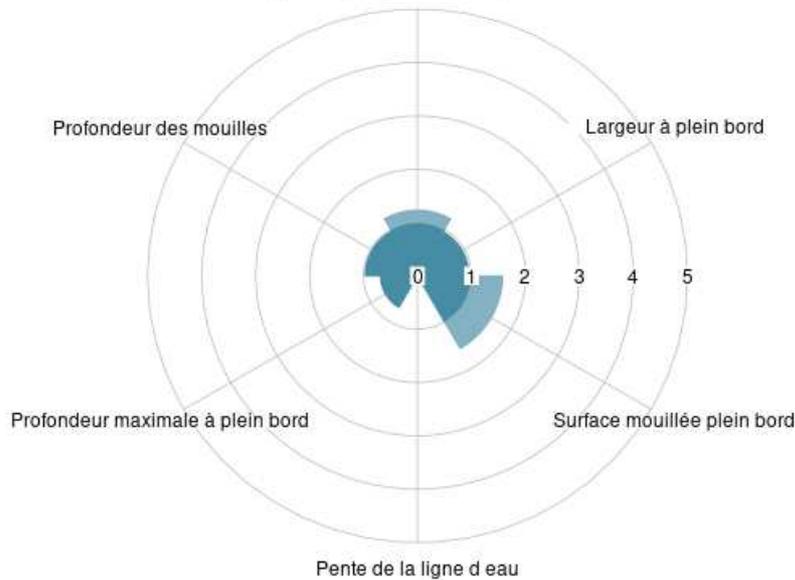
IMG = 5.53

Station n°: 04635017; Opération n°: 3627

Date de réalisation : 2020-04-14

Modèle de référence = HER ARMORICAIN

Rapport largeur/profondeur à plein bord



Valeurs absolues des résidus standardisés

Largeur à plein bord : 0.96

Rapport largeur/profondeur à plein bord : 1.23

Profondeur des mouilles : 0.97

Profondeur maximale à plein bord : 0.69

Pente de la ligne d'eau : 0.11

Surface mouillée plein bord : 1.58

IED Carhyce v3.4 / 30.06.2020

REVUE DE PRESSE

SAINT-OUËN-DES-TOITS. Les jeunes au bord du Vicoin

Samedi matin, les jeunes élus de la commune ont découvert la passe à poissons au Moulin du Bas Coudray, situé sur la commune du Genest-Saint-Isle. Une visite commentée par Nicolas Boileau, technicien de rivière au syndicat du Javo. « Les questions sur l'eau sont souvent abordées par les jeunes. Nous avons donc saisi l'opportunité de leur faire découvrir cet ouvrage unique près de chez nous », a noté François Saint, en charge de la commission aménagement et environnement du conseil municipal des enfants. Nicolas Boileau a expliqué en

termes simples ce dispositif qui permet aux poissons, même aux anguilles, de remonter le courant. « Cette passe à poissons est équipée d'une caméra, système de comptage qui permet d'identifier les poissons et de vérifier leur vitalité. C'est une chance pour nous d'avoir un tel dispositif. Il y en a seulement 170 dans le monde dont une dizaine en France », a précisé le technicien.

Les jeunes élus ont suivi cette visite avec beaucoup d'intérêt.



L'Eau vive, un film sur l'histoire du Vicoin

La Brûlatte — Deux hommes, un élu et un technicien, échangent sur la gestion des cours d'eau et les choix effectués pour un meilleur environnement. Le film, *L'Eau vive*, est projeté les 5 et 8 février.

L'histoire

« La crue du 9 juin 2018 est un événement fondateur. Elle changera la vie du Vicoin, des élus et des habitants. Un phénomène tellement violent et tellement exceptionnel, qu'il n'était pas imaginable, et statistiquement, impossible. Et pourtant ça eut lieu », témoigne Nicolas Boileau, technicien de rivière au Javo (Jouanne, Agglo Laval, Vicoin, Ouette).

Si l'inondation était advenue un jour de classe, c'était une véritable catastrophe.

L'épisode pluvieux s'est déroulé en plein tournage du film, qui montre comment un cours d'eau, le Vicoin, a été aménagé en cinquante ans.

« On paye le prix des erreurs passées »

Pour Christian Raimbault, vice-président du Javo, et Nicolas Boileau, la crue de 2018 a interpellé les habitants qui ont subi des pluies tropicales dans un département où ils se croyaient à l'abri. « Ça fait reconsidérer toute la politique de la gestion de l'eau, de l'agriculture et du bocage. »

En vingt-cinq ans de syndicat de bassin, Christian Raimbault a vécu les différents aménagements qu'a subis le cours d'eau.

Après la guerre, la France a besoin de terres. Les zones humides sont asséchées, les lits des cours d'eau détournés, le bocage réorganisé et même supprimé. « L'État finançait, payait les barrages, avec la certitude de pouvoir contrôler la nature et gérer l'eau. »

De fortes crues dans les années 1960 viennent contredire ces certitu-



Nicolas Boileau et Christian Raimbault, devant le Vicoin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

des. C'est alors que naissent les syndicats de bassin, en 1967 pour le Vicoin.

Une autre prise de conscience a lieu, il y a quinze ans, quand il faut retrouver une qualité d'eau devenue médiocre. « Le film raconte l'histoire du Vicoin, là où on en est. Ce que nous avons fait ces dix dernières années. » Retrouver la biodiversité, remettre le ruisseau dans son milieu naturel, lui permettre une libre circulation.

Un facteur aggrave la situation, le réchauffement climatique. « On en détecte déjà les effets. » Un étiaje sévère, des débits très bas. Des arbres malades par l'augmentation de la température des eaux. « On

paye le prix des erreurs passées. L'étang de la Forge, à Port-Brillet, en est un exemple. » Son engorgement implique sa disparition dans cent ans.

Pour les deux hommes, tous ces faits amènent à une seule conclusion. « L'eau sera l'objet de la prochaine mandature des conseils municipaux. »

»

L'Eau Vive, réalisé par Grégory Morin, durée 1 h 35, est projeté mercredi 5 février et samedi 8 février, à 20 h 30, au Trianon, Le Bourgneuf-la-Forêt. Discussion après projection avec Christian Raimbault et Nicolas Boileau.

Le Vicoin

De sa source à La Baconnière jusqu'à Nuillé-sur-Vicoin, où il se jette dans la Mayenne, il couvre

80 km de rives. Près de 1 200 plans d'eau sont répertoriés sur son bassin, une densité qui intercepte les cours d'eau du Vicoin et de ses 29 affluents. Le syndicat du Vicoin, fondé en 1967 regroupe 18 communes.

Saint-Berthevin

Les écoliers de Jeanne-d'Arc découvrent la biodiversité



Vendredi, les CM1 et CM2 de l'école Jeanne-d'Arc sont allés avec un intervenant MNE (Mayenne Nature Environnement) à la base de Coupeau. Ils ont pu apprendre à reconnaître le nom de quelques oiseaux par leur chant, observer les berges du Vicoin et comprendre le rôle des racines des arbres. Ensuite, avec des épuisettes, ils ont pêché des insectes, des crustacés et un poisson.... Un travail en classe a ensuite été effectué avec l'intervenant.

PHOTO : OUEST-FRANCE

SAINT-BERTHEVIN. A la découverte de Coupeau

Vendredi 7 février, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jeanne-d'Arc sont allés avec un intervenant MNE à la base de Coupeau. Ils ont appris à reconnaître quelques oiseaux juste par leur chant, à observer les berges du Vicoin et comprendre le rôle des racines des arbres. Ensuite, avec des épuisettes, ils ont pêché des insectes, des crustacés, un poisson...

En classe, ils ont appris la vie du dytique, du nêpe, de l'écrevisse américaine, ou encore du notonecte (qui nage la tête en bas).

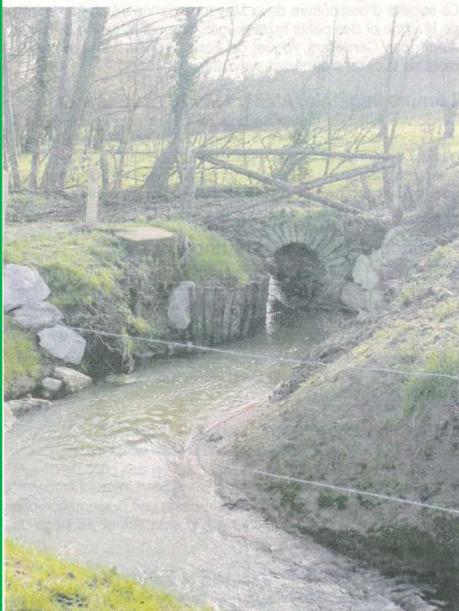
Ce type de rencontre a été initié par le Syndicat de bassin

du Vicoin en 2018 et repris par le syndicat JAVO (Jouanne, Agglomération de Laval, Vicoin, Ouette). Cela vise à assurer la prise de conscience environnemental du grand public et des scolaires à travers l'ouverture de douze sites aménagés par le syndicat et la réalisation ciblée vers les enfants en s'appuyant sur deux partenaires : Mayenne Nature Environnement et la Fédération française de pêche de la Mayenne. L'occasion de présenter les enjeux autour de l'eau et de la biodiversité. Cette politique est soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



A Coupeau, au bord du Vicoin, les élèves écoutent Olivier, l'intervenant de MNE.

Ruisseau de la Moyette : faune et flore s'épanouissent



Des travaux ont été réalisés sur 900 mètres du ruisseau la Moyette, à Saint-Germain-le-Fouilloux.

Le syndicat Javo a présenté son tout nouveau chantier vitrine à Saint-Germain-le-Fouilloux. Celui-ci concerne le ruisseau la Moyette et s'étale sur 900 mètres. Une partie pédagogique est accessible au public.

Le ruisseau la Moyette vient d'être restauré sur 900 mètres, à Saint-Germain-le-Fouilloux. Le syndicat Javo (Jouanne, Agglomération de Laval, Vicoin et Ouette) a présenté le résultat des travaux qui consistent à atteindre un bon état physique du ruisseau et un bon état chimique des eaux (nitrate, phosphore, pesticides). Marcel Blanchet, le maire, n'a pas caché sa satisfaction : « C'est un site remarquable, situé dans une fond de vallée qui n'a pas été travaillé par l'homme. »

Un chemin pédagogique pour le public

Un chemin pédagogique de 600 mètres est accessible à tous et destiné, entre autres, à recevoir des groupes scolaires. En cas de pluie, prévoyez les bottes !

Louis Michel, vice-président du

syndicat Javo en charge du territoire Laval Affluents, rappelle : « Il s'agit ici d'un chantier de 25 000 euros. L'Agence de l'eau, la Région et le Département ont aidé à le financer. »

Par endroits, le fond du lit a été rehaussé

Une vitrine ? « Oui, car la qualité de l'eau ici est bonne, le réseau de méandres est remarquable, explique Nicolas Boileau, technicien du syndicat. Le ruisseau est un lieu où le poisson doit pouvoir habiter. Par endroits, le fond du lit a été rehaussé. » En Mayenne, 18 % des masses d'eau sont en bon état, pour 11 % dans les Pays de la Loire.

Parmi les nombreux aménagements, des clôtures ont été installées pour empêcher les bovins de s'abreuver directement au ruisseau : « Quand on met de la terre dans le ruisseau,

on y déverse du phosphore. La bouse non plus, ce n'est pas merveilleux. » Pour pallier à cela, des pompes à museau ont été installées. Elles tirent l'eau pour l'amener dans le champ où évoluent les bovins. Grâce à la flore de berge, les zones d'ombre s'alternent avec les zones de lumière, ce que recherchent les poissons pour vivre correctement.

La loutre est de retour, « signe de reconquête de qualité », et le castor va arriver progressivement.

Myosotis des marais, Berce commune, Iris...

La mise en place de cailloux a permis de diversifier les habitats et de limiter la déstabilisation des berges. Les embâcles (accumulations de débris végétaux apportés par le cours d'eau) ont été étudiés au cas par cas afin de savoir s'ils gê-

nent l'écoulement du ruisseau ou s'ils servent d'abris ou de nourriture, par exemple, pour la faune aquatique.

Trois panneaux ont été installés le long du parcours. Le premier, plutôt technique, ne parlera pas aux jeunes enfants mais permet d'expliquer la restauration. Plus loin, un état des lieux de la flore est proposé : Myosotis des marais, Berce commune, Marguerite ou encore Iris s'épanouissent. Enfin, chacun pourra découvrir la faune qui habite les lieux.

Globalement, « les ruisseaux au nord du pays de Laval sont en bon état, ils ont été bien conservés. Ça a été une belle surprise de découvrir cela », se réjouit Nicolas Boileau, qui ajoute : « Ce chantier préfigure un programme de travaux allant de 2020 à 2026, sur une dizaine de kilomètres. » Pour un coût approximatif de 500 000 euros.

Thomas Blond

Saint-Germain-le-Fouilloux

Le chantier-vitrine du ruisseau de la Moyette inauguré



Une balade pédagogique, agrémentée de panneaux, a été réalisée le long du ruisseau de la Moyette, qui a été restauré.

1 PHOTO : QUEST-FRANCE

Des travaux ont été réalisés sur le ruisseau de la Moyette par le syndicat du Javo (Jouanne, agglomération de Laval, Vicoin et Ouette). « Ils font partie du programme du syndicat mixte ferme des bassins-versants du Javo sur les affluents de la Mayenne de Laval-Agglomération. C'est un chantier-vitrine. C'est la première réalisation du Javo pour montrer au grand public ce que l'on peut faire. On a restauré le lit et les berges, supprimé les abreuvoirs sauvages et installé un abreuvoir à nez, rehaussé le lit mineur dans le but que l'assèchement se fasse moins rapide en période sèche », explique Nicolas Boileau, technicien de rivière.

« C'est un cours d'eau qui n'a pas été modifié par l'Homme, ce qui fait que la masse d'eau est en bon état, comme 18 % des cours d'eau en Mayenne. Cela a été bien vécu par les riverains », ajoute Louis Michel, vice-président du Javo.

Une balade a été créée le long du ruisseau, agrémentée de panneaux pédagogiques, expliquant la restauration du ruisseau, sa faune et sa flore. « Des passages pour la petite faune vont être faits. Ce site est un parcours pédagogique à destination de scolaires mais aussi du grand public », précise Nicolas Boileau.

Ces travaux ont coûté 24 751 €.

Un plan pour restaurer les milieux aquatiques



La finalité des deux contrats territoriaux eaux est de restaurer les milieux aquatiques et humides des bassins versants de la Mayenne. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Deux contrats territoriaux eau 2020-2022 ont été signés au Conseil départemental de la Mayenne, mercredi 1^{er} juillet, entre les différents acteurs.

L'objectif principal de ces contrats est de restaurer les milieux aquatiques et humides des bassins versants de la Mayenne médiane et de la Mayenne aval. Il s'agit également de lutter contre le ruissellement, l'érosion et de restaurer le bocage.

Deux programmes d'actions ont été prévus pour les trois prochaines années et porteront notamment sur la restauration de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau, la restauration des zones humides et la plantation de haies.

Le coût prévisionnel du contrat pour la Mayenne médiane est évalué à 1 929 300 €, tandis que celui pour la Mayenne aval est évalué à 4 896 500 €.

Agir pour la qualité de l'eau

Le Contrat territorial Eau est le cadre privilégié d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région des Pays de la Loire, associant les départements de la Mayenne, de la Loire-Atlantique et de la Vendée pour améliorer la qualité des eaux.

[Abonnez-vous](#)



[Imprimer](#)



[Envoyer](#)



Le 1^{er} juillet 2020 à Laval, deux contrats territoriaux Eau pour la restauration des milieux aquatiques des bassins versants de la Mayenne médiane et de la Mayenne aval ont été signés par les parties prenantes. - © AF

Selon les enjeux des territoires, le contrat concerne un ou plusieurs thèmes : les pollutions diffuses, la restauration des cours d'eau, les zones humides ou la gestion quantitative. Il réunit les acteurs du territoire sur des enjeux identifiés et partagés et facilite la convergence des actions. En Pays de la Loire, 25 contrats sont en cours dans la région Pays de la Loire. 23 contrats proposent des actions pour restaurer les cours d'eau, 16 visent à réduire les pollutions diffuses agricoles, 4 proposent des actions pour améliorer la gestion quantitative, 10 proposent des actions en faveur des zones humides. Enfin, 16 contrats supplémentaires devraient être signés avant fin 2023. La Région participe aux financements

de ces contrats, comme l'explique Laurent Gerault, Laurent Gerault, conseiller régional de la région des Pays de la Loire : « En juin 2017, la Région a fait de l'eau une priorité du mandat. En Pays de la Loire, seulement 10 à 11 % de l'eau est considérée comme étant de bonne qualité. C'est donc d'abord un sujet de santé publique. Il fallait donc mobiliser les acteurs sur la thématique de l'eau, car il y a urgence. Notre volonté politique se décline avec un fort partenariat sur les territoires. La gestion quantitative est essentielle, car nous avons la problématique de l'eau potable et des besoins agricoles et industriels. Il faut dépasser les clivages politiques et être soutenu par tous ».

Mayenne médiane et aval

Les deux contrats territoriaux Eau 2020-2022 préparés entre le Sybama (pour « syndicat de bassin de l'Aron, Mayenne et affluents »), le syndicat de bassin Javo (bassins versants de la Jouanne, agglomération de Laval, Vicoïn et Ouette), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Mayenne, associant le Sage et l'État, incluent la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier et la Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, également porteuse d'actions. Les objectifs sont de restaurer les milieux aquatiques et humides, de lutter contre le ruissellement, l'érosion et de restaurer le bocage. Pour cela, les contrats ont convenu de deux programmes d'actions pour les trois prochaines années. Les actions porteront en particulier sur : la restauration de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau, la restauration des zones humides et la plantation de haies. Louis Michel, président de la commission locale de l'eau du Sage Mayenne s'est dit confiant : « Avec ces contrats, on devrait arriver à rétablir une grande partie des cours d'eau en bon état écologique. La qualité de la ressource en eau est essentielle, car 60 % de l'alimentation en eau du département provient de la rivière de la Mayenne. Les plans d'eau sont notamment un enjeu très lourd. Les zones humides sont un réel débat. Nous devons protéger et reconquérir les zones humides. Ce n'est pas un sujet simple ». Philippe Savary, président du Sybama a précisé que « les travaux réalisés porteront en priorité sur les têtes de cours d'eau des bassins versants » pour la zone Mayenne Aron Mayenne amont. Robert Geslot, président du Syndicat du Javo est satisfait de la mise en place de ce contrat : « C'est le premier contrat qui porte sur l'ensemble du territoire du Javo. Auparavant, la gestion de l'eau était faite par les bassins versants. Dorénavant, il y a une plus forte implication financière de la Région. C'est avec une sincère gratitude que je vais signer aux noms des élus et du personnel ce contrat ».

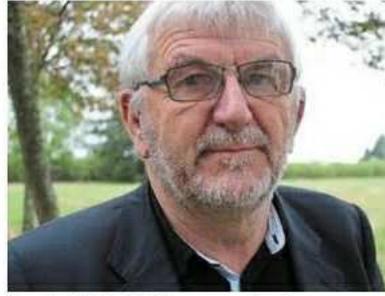
Nuillé-sur-Vicoin

Louis Michel prend la tête du syndicat de bassin

Le syndicat Javo (Jouanne, affluents Laval, Vaige et Ovette), qui regroupe Laval-Agglomération, Meslay-Grez et les Coëvrons, existe depuis 18 mois. Louis Michel, a été élu président à l'unanimité le 15 septembre. Il succède à Robert Geslot, maire de Mézangers, relayé par Adélaïde Dejardin.

Le nouveau président, également maire de Saint-Cyr-le-Gravelais, a de l'expérience dans la gestion des milieux aquatiques : il assume des responsabilités à plusieurs échelles du territoire, de la présidence du syndicat de l'Oudon à celle du Schéma d'administration et de gestion de la Mayenne, en aboutissant à l'immense structure du Comité de bassin Loire-Bretagne. **« Je suis l'unique représentant mayennais dans cette instance (26 départements) dont la compétence s'étend du Mont-Gerbier-des-Joncs à Brest. »**

Le premier objectif du syndicat sera la mise en œuvre du **« contrat territorial milieux aquatiques »**, reconduit avant les élections. L'enquête publique sera lancée début octobre.



Louis Michel, 68 ans, agriculteur retraité, a une expérience d'élu local de 31 ans.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

« Nous nous attaquerons dès 2021 à la gestion et à l'aménagement du ruisseau Saint-Nicolas de Laval. »

Louis Michel n'oublie pas qu'il a été désigné par Laval-Agglomération comme référent pour la prévention contre les inondations. **« Un chantier important, conclut-il, on a besoin de solutions ! »**

Le syndicat se penchera également sur un axe optionnel d'actions en matière **« de lutte contre les pollutions diffuses »**.

Le Genest-Saint-Isle

Des écoliers en visite à la passe à poissons



Mardi après-midi, Nicolas Boileau, technicien au syndicat Javo (Jouanne, Agglomération de Laval, Vicoin, Ovette) et Olivier Duval, de Mayenne nature environnement ont accueilli sur le site du Moulin du Bas Coudray les enfants de CM1 et CM2 de l'école Saint-Joseph de Bourgon. Ils sont venus découvrir la passe à poissons aux bassins successifs dans le cadre du suivi de leur projet autour de la nature.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

BOURGON. Les écoliers sur les bords du Vicoin



Les écoliers ont participé à une pêche surprise à l'épuisette dans le ruisseau.

Après l'étude des rives du plan d'eau communal, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Saint-Joseph sont allés découvrir les rives du Vicoin sur le site du Bas-Coudray au Genest-Saint-Isle.

Les écoliers ont découvert la passe à poissons : neuf bassins en cascade qui permettent aux poissons de franchir 20 cm par 20 cm une dénivellation de deux mètres. Site exceptionnel en Mayenne qui a la particularité d'être équipé d'une caméra pour vérifier jour et nuit la pertinence de l'installation et compter les espèces qui franchissent cette passe. Nicolas Boileau, technicien des rivières

du syndicat Javo (Jouanne, Agglomération Laval, Vicoin, Ouette), a su retenir l'attention des élèves étonnés par cet ouvrage.

Equipés d'épuisettes et accompagnés par Olivier Duval, responsable pédagogique à Mayenne Nature Environnement, les enfants sont allés pêcher dans un cours d'eau peu profond. Ils ont trouvé quelques surprises dans leurs épuisettes, comme une écrevisse américaine. Ces animations sont proposées en classe et sur le terrain en partenariat avec Mayenne Nature Environnement et la Fédération de pêche de la Mayenne.

EVRON. ENQUÊTE EXPRESSE SUR LES COURS D'EAU

Les propriétaires inquiets

Quinze jours pour un si vaste chantier, l'enquête publique du syndicat de bassin du JAVO inquiète les riverains.

Vendredi dernier, s'est achevée l'enquête publique lancée le 2 octobre par le syndicat de bassin du Javo (Jouanne, Agglomération de Laval, Vicoin et Ouette) pour des travaux dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques. Cette nouvelle phase est incluse dans le contrat Eau Mayenne aval moyennant un budget de 4,9 M€ sur trois ans de travaux pour la restauration des cours d'eau. Elle concerne 58 communes et porte sur 588 km de cours d'eau. Renaturation des berges, franchissement, ponts, un lignage important de clôtures, abreuvoirs, élagage, restauration d'une zone humide à Saint-Jean-sur-Mayenne et une passe à poissons sont au programme dessiné par le bureau d'études commandité par le syndicat de bassin. Ces travaux seront financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 51 %, le conseil départemental (20 %), le conseil régional (12 %) et le syndicat de bassin (17 %). A l'issue de cette enquête publique, les riverains concernés par des travaux recevront la visite du technicien du syndicat de bassin pour expliquer la nature des travaux.



Hervé Gérolami fait part de ses remarques sur les travaux prévus sur la commune de Gesnes-sur-Montsûrs au commissaire-enquêteur Gérard Marie.

Il sera encore possible de négocier.

Vendredi, dans le hall de la mairie d'Evron, trois personnes attendaient le commissaire enquêteur à l'occasion de sa troisième permanence.

Cette propriétaire d'un moulin à Sainte-Gemmes-le-Robert vient pour prouver l'existence de son moulin antérieure à 1750. « Je n'étais pas au courant de cette enquête. J'entretiens parfaitement les rives. Quand je vois le coût que cela peut représenter... » 73 panneaux A3 ont été installés aux endroits concernés et deux autres aux entrées et sorties des communes concernées.

Cet homme est propriétaire d'un moulin situé dans le périmètre du château de la Roche-Pichemer, classé monument historique, à Saint-Ouën-les-Vallons. Il vient défendre un batardeau (barrage) et un bélier construit en 1874 par

l'usine Bollée du Mans qui actionne une pompe souterraine alimentant l'eau d'un bassin à proximité de la Deux-Evailles. Il conteste également la suppression d'une buse à l'entrée d'un étang fondé en 1746 en niant l'existence d'un cours d'eau en amont estimant qu'il ne s'agit que d'un fossé.

« On noie les propriétaires »

Troisième visiteur, Hervé Gérolami déplore la méthode. « L'enquête publique se fait sur une période très courte et à partir d'une qualification générique. Cela va de Juvigné à Sainte-Gemmes-le-Robert. On noie les propriétaires dans un ensemble tellement vaste. Ensuite, on laisse le technicien négocier. » Un effet de la loi Asap (loi d'accélération et de simplification de l'action publique) qui est d'ailleurs

contestée par des associations et des professionnels craignant que ce ne soit la fin des enquêtes publiques.

Sur le fond, le représentant des Vieilles Maisons françaises cite les résultats regrettables de la politique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. « Sur le Vicoin, 26 des 29 ouvrages ont été supprimés. Les retenues d'eau antérieures à 1760 se vidangeaient par le bas et permettaient l'évacuation des boues. Ces suppressions ont provoqué un assèchement des douves. » Autre conséquence, en période d'eau, l'eau des douves pousse la digue. Le propriétaire a été obligé de renforcer cette digue à sa charge. « On a déjà alerté les députés pour demander d'inverser le financement des travaux qui est actuellement de 70 % pour les destructions et 40 % pour la construction. »

Emmanuel Blois

À l'étang de la Forge, le barrage connaît des couacs

Port-Brillet — Les dysfonctionnements du clapet occasionnent des baisses de niveau empêchant l'approvisionnement en eau au Genest-Saint-Isle, à Olivet, Port-Brillet et Saint-Pierre-la-Cour.

« Heureusement, le réseau d'eau est interconnecté et les communes continuent d'être alimentées », précise Nicolas Boileau, du Javo (Jouanne, Agglomération Laval, Vicoin, Ovette). C'est Christian Raimbault, vice-président du même syndicat, qui a téléphoné, samedi 31 octobre, à 6 h 30, en voyant ses prairies recouvertes d'eau.

Devant l'étang de la Forge, les deux techniciens de rivière, Nicolas Boileau et Yohann Lucas, découvrent une baisse de niveau de 1,50 mètre, la pompe hors de l'eau et le clapet abaissé. « Celui-ci sert à maintenir le niveau de l'étang, notamment pour permettre le pompage de l'eau de surface qui alimente les communes », explique Nicolas Boileau. Il y avait déjà eu une fuite hydraulique, dix jours auparavant. « Un flexible s'est ouvert, occasionnant un abaissement rapide du niveau d'eau. »

Un plan d'eau historique

Un incident qui a pu être réparé en deux heures. L'eau était revenue à sa cote normale, le jour où la nouvelle panne a lieu. « Nous gérons et nous allons continuer de gérer manuellement le clapet. Mais il faut changer la totalité du système », déclare Yohann Lucas.

Le plan d'eau est historique, construit il y a 400 ans. En 1619, le duc de La Trémoille transforme la forge à bras, créée en 1452, en forge à fer. Pour fournir aux machines une force motrice, le maître de forge, Michel de Guerne, construit un barrage sur le Vicoin, derrière lequel se forme l'étang, d'une superficie de 44 ha.

« L'élargissement de la digue, son enrochement et l'installation du clapet ont été réalisés dans les années 1990 », précise Nicolas Boileau.



Le clapet de la digue, surveillé par Yohann Lucas, Nicolas Boileau et Louis Michel, de gauche à droite.

(Photo: Ouest-France)

Risque d'inondation

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le barrage est classé C, ce qui implique une surveillance, avec Javo comme gestionnaire. Une convention devait être signée entre les partenaires, le Conseil départemental pour la route sur la digue, la commune pour le déversoir en aval. « Restait à éclaircir la délimitation entre les propriétés publique et privée de l'étang », indique Louis Michel, président du Javo.

Pour le syndicat, ce n'est plus le moment de tergiverser. Un accord rapide doit être trouvé pour moderniser tout le système. « Une rupture brutale en pleine nuit pourrait être une catastrophe, avec une forte inondation », dit Louis Michel. En attendant



La pompe visible depuis la baisse de niveau d'eau de l'étang.

(Photo: Ouest-France)

la réparation, Nicolas Boileau et Yohann Lucas vont surveiller au quotidien l'étang de la Forge, souhaitant un système d'alarme sur leurs télépho-

nes. « On ne peut pas continuer d'attendre que l'alerte vienne des riverains. »

DES INCIDENTS SUR LE BARRAGE DE PORT-BRILLET

Alertes à l'étang des Forges

Les riverains du Vicoin ont eu peur, et le niveau de l'étang des Forges est tombé bien bas...

Une alerte inondation a été donnée le 22 octobre en début d'après-midi par des riverains du Vicoin. Très rapidement, un flux élevé provenant du barrage de l'étang des Forges a fait monter le niveau du ruisseau, ce qui a inquiété les responsables des ateliers de la zone artisanale situés à proximité. Le niveau de l'étang ayant soudainement baissé, l'alerte a été donnée aussi du côté de la Saur, l'usine de traitement des eaux potables, qui puise l'eau de surface.

Problème de vérin de clapet

« À la hauteur du barrage, l'abaissement brutal du clapet à la suite d'un problème au niveau du vérin a provoqué un lâcher d'eau très important dans



Le dysfonctionnement de ce clapet devrait être rapidement résolu. Une réparation de fortune est couplée avec une alarme.

le Vicoin. L'intervention rapide des techniciens a permis d'en limiter les conséquences qui auraient pu être catastrophiques », explique Louis Michel, nouveau président du syndicat Javo, gestionnaire du barrage depuis janvier 2020.

Il n'y a pas de répercussion au niveau de la distribution d'eau potable, l'interconnexion départementale entre les réseaux de distribution a été immédiatement opérationnelle et en quelques semaines, l'étang retrouverait son niveau autom-

nal. Mais c'était sans prévoir un second incident sur ce même clapet pendant la nuit du 30 au 31 octobre. Cette fois le flux est moins rapide, mais le temps d'écoulement beaucoup plus long.

Le niveau a baissé de 1,50 m

Cette nuit-là, le niveau de l'étang a baissé d'environ 1,50 m. Une réparation a été faite en urgence, le vérin a été mis en position manuelle... Mais ces dépannages de fortune restent provisoires. « Cette installation est vétuste, ce barrage doit être modernisé. Tous les partenaires devront rapidement se mettre autour d'une table pour aborder ce problème, tant au niveau technique que financier », annonce le président du syndicat d'eau. La seule parade pour l'instant est un système d'alarme 24h sur 24h, via une application sur les téléphones des techniciens.

150 aulnes abattus à cause d'un champignon



Nicolas Boileau, technicien de rivières au Syndicat de Bassin ; Gérard Lepage, adjoint en charge de la voirie et des réseaux ; Nicole Bouillon, maire et Louis Michel, président du Javo.

PHOTO : QUEST-FRANCE

Après la restauration et la diversification de la végétation sur les berges du ruisseau Plessis par le Syndicat de bassin du Vicoin, l'abattage de 150 aulnes malades est en cours. « Ce chantier devait se dérouler sur trois années mais les conditions météo ne l'ont pas permis », explique Nicole Bouillon, la maire.

« Il y a quelques années, nous nous sommes aperçus que des arbres étaient atteints par le champignon *Phytophthora alni*, la maladie de l'aulne. Ce parasite véhiculé par l'eau rampe fait sécher l'arbre de l'intérieur en empêchant la sève de monter. Les arbres deviennent dangereux car ils tombent », précise Nicolas Boileau, technicien de rivières au Syndicat de bassin.

De plus en plus de parasites

Le *Phytophthora alni* serait un effet du réchauffement climatique : les eaux de plus en plus chaudes favorisent le développement d'un hybride génétique qui attaque les aulnes alors que

l'arbre et le champignon vivent depuis longtemps ensemble. « Depuis une quinzaine d'années on note une accélération de parasites sur les arbres », indique Nicolas Boileau.

La technique d'abattage consiste à couper l'arbre au ras de la souche et permet une apparition de rejets. « Il évitera que le bois ne tombe dans la rivière, obstrue l'écoulement et provoque des inondations », souligne Louis Michel, président du Javo (Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ouette). Le bois coupé sera valorisé par la Société coopérative d'intérêts collectifs Mayenne bois énergie sous forme de bois déchiqueté destiné aux chaudières.

Cette opération d'abattage est aussi l'occasion de replanter des espèces pour la diversité de la faune. Ces travaux sont financés par le Syndicat de bassin du Vicoin dans le cadre de son Contrat territorial milieux aquatiques 2014-2019 pour un montant prévisionnel de 4 500 € HT.

LE GENEST-SAINT-ISLE. COUPE CLAIRE AU PARC DU PLESSIS

Les aulnes sont malades

Les nombreux aulnes glutineux trentenaires qui bordent le ruisseau du Plessis, affluent du Vicoin, sont malades.

Un micro-organisme, le *Phytophthora alni*, appelé « maladie de l'aulne », champignon parasite ravageur très prolifique, dessèche peu à peu les aulnes. Les spores véhiculées par l'eau se fixent sur les racines et coupent l'alimentation hydrique de l'arbre. « La chute des arbres fragilisés est un danger pour les nombreux promeneurs qui affectionnent particulièrement ce site au cœur du village. Dans le ruisseau, ces chutes peuvent former des obstacles entravant la circulation de l'eau en cas de fortes pluies. Ce n'est pas un abattage sauvage pour faire du bois, mais bien un chantier raisonné et programmé pour la préservation de ces arbres et des berges », explique le maire, Nicole Bouillon.

Aux grands maux...

Cette maladie de l'aulne, apparue en Europe dans les années 1990, s'est répandue en une vingtaine d'années. « Sur le bas-



Nicolas Boileau présente l'avancement du chantier à Louis Michel, président du Javo, et aux élus Nicole Bouillon et Gérard Lepage. Après ces travaux, de nouvelles essences seront plantées.

sin du Vicoin, ce sont déjà environ 45 % des aulnes qui sont touchés. Cette maladie a un fort impact sur l'écologie des cours d'eau tant cette essence joue un rôle important dans le maintien des berges, en raison de son système racinaire puissant et profond », explique Nicolas Boileau, technicien des rivières du syndicat Javo, en charge de ce chantier.

Il n'existe pas de lutte curative pour éliminer le *Phytophthora alni*. La gestion de la maladie

s'appuie essentiellement sur des pratiques préventives pour ralentir sa progression, limiter les facteurs de risques et préserver la biodiversité. « Le recépage d'un maximum d'arbres en début de contamination est la solution choisie sur ce site du Plessis. Cette technique consiste à couper l'arbre à proximité du collet pour maintenir la souche vivante, favoriser de nouveaux rejets sains et préserver les berges », précise le technicien.

Ici, environ 60 arbres ont été traités. Mais l'aulne étant un arbre multitronc, ce sont plus de 150 tiges qui ont été coupées. Tout ce volume sera transformé en bois déchiqueté par la Société coopérative d'intérêts collectifs (Scic) Haute Mayenne pour alimenter des chaufferies collectives.

Après ces travaux, afin de favoriser la biodiversité, de nouvelles essences seront plantées dans les trouées des berges, plus ouvertes à la lumière.

Panneau de communication installé sur le site de Morfelon au BOURGNEUF LA FORET

Contournement du plan d'eau

de Morfelon par le ruisseau du Coudray au Bourgneuf la Forêt

Le projet de contournement du plan d'eau de Morfelon

Objectifs du projet

Le contournement du plan d'eau de Morfelon a plusieurs objectifs :

- Rétablir la continuité écologique c'est à dire permettre aux espèces animales (poissons) de pouvoir se déplacer librement dans le ruisseau
- Respect de la réglementation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin de la Mayenne par la déconnexion totale du plan d'eau
- Isoler le plan d'eau du ruisseau pour bénéficier du statut réglementaire piscicole « d'eaux closes »
- Terminer l'aménagement du parc de Morfelon en intégrant une mare temporaire et des haies en berge, pour favoriser la biodiversité.

Les 3 aquifères (ou nappes d'eau) indépendantes du Parc de Morfelon

- Une nappe superficielle s'écoulant dans le ruisseau du Coudray ;
- Une nappe souterraine peu profonde à quelques mètres de profondeur alimentant le plan d'eau (ancienne carrière) ;
- Une nappe phréatique profonde à plusieurs dizaines de mètres sous terre dans laquelle l'eau à potable est prélevée.

Financements dans le cadre du contrat territorial Milieux Aquatiques (C.T.M.A. 2015-2019)
Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil départemental de la Mayenne, Conseil Régional PDL : 46 381 € TTC

Description des travaux

- Création d'un cheminement piéton
- Création de surverses de crue
- Création de surverses de crue
- Création d'une mare pédagogique
- Création d'un ruisseau de contournement

Syndicat du JAVO - Parc Technopolis, rue Louis de Broglie - Bât D - 53810 CHANGE - Tél: 09 71 58 11 83 - www.portail-bassins-versants.fr





Restauration du ruisseau de la Moyette à Saint-Germain Le Fouilloux



Le passage à faune de la RD 104 sur le ruisseau de la Moyette

Pourquoi aménager des passages faune ?

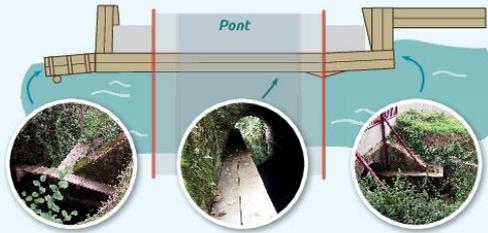
29 millions de mammifères sont tués chaque année sur les routes d'Europe (1). Pour tenter de remédier à ce triste constat, des aménagements spécifiques pour les animaux sont nécessaires pour franchir les routes. Les rivières et la végétation des berges servent de corridors de déplacements pour de nombreuses espèces de mammifères et le franchissement d'un cours d'eau par une route est un des lieux les plus à risques pour les animaux. (1) Grilo et al. (2020). *Front Ecol Environ* 2020; doi:10.1002/fee.2216

Comment fonctionne un passage faune ?

Pour beaucoup d'espèces, la présence d'eau dans la rivière n'incite pas les animaux à emprunter le lit du cours d'eau pour passer sous le pont. Le passage faune a donc pour objectif d'inciter les animaux en déplacements, le plus souvent la nuit, à emprunter un chemin hors d'eau ici constitué de planches en chêne pour passer dans l'ouvrage et non sur la route où le risque de collision est important.

L'attractivité de ce passage est primordial: les planches doivent ainsi reposer sur la berge, qui a été retravaillée et re-talutée pour l'occasion.

Dans l'ouvrage, le plancher de 30 cm de large doit être suffisamment haut pour être dénoyé le plus longtemps possible mais aussi pour ne pas retenir des bois dérivants lors de forts débits.



Espèces visées

Le Putois d'Europe

Le Putois d'Europe est un petit carnivore d'environ 1 kg d'une longueur variant de 30 à 50 cm. Il est connu pour apprécier les milieux humides tels que les bords de rivières, les lacs, les étangs, les marais ou les rivages, une préférence qui s'explique par l'abondance et la diversité des proies qu'il peut y rencontrer. Bien qu'il ne présente aucune adaptation morphologique à la vie amphibie, le Putois d'Europe est très souvent classé parmi les mammifères semi-aquatiques. Il consomme en particulier des micromammifères comme les campagnols, des anoues (grenouilles et crapauds) ou des lapins. Cette espèce est commune en Mayenne mais paie un lourd tribut à la circulation routière.



La Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe mesure entre 100 et 130 cm, dont environ un tiers pour la queue, pour un poids allant généralement de 6 à 11 kg. Les mâles ont tendance à être plus grands que les femelles. C'est un mammifère d'eau douce qui occupe tous les types de cours d'eau, les lacs, les étangs, les mares, les marais... Elle peut parcourir d'importantes distances à pied et on peut la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau.

Elle se nourrit essentiellement de poissons, mais son régime alimentaire peut également comprendre une part importante d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, ainsi que des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des invertébrés terrestres.

La Loutre d'Europe est très difficile à observer car elle est surtout nocturne mais elle laisse des traces sur son passage, essentiellement des empreintes de pas et des empreintes (crottes spécifiques).



Conservation et protection de la Loutre

En Mayenne, cette espèce est en phase de recolonisation et elle est désormais présente sur la rivière Mayenne et a colonisé certains de ses affluents au cours de la décennie 2010 (Aron, Jouanne, Vicoin, Ouetta par exemple...). Le ruisseau de la Moirière, affluent de La Moyette, est fréquenté par l'espèce, ce qui laisse supposer que La Moyette pourra l'être prochainement. Le pont du chemin du pré du moulin a également été équipé en 2020.

Remerciements : Conseil Départemental de la Mayenne pour avoir autorisé l'aménagement du passage faune.

Financements dans le cadre du contrat territorial Milleux Aquatiques (C.T.M.A. 2015-2019)

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil départemental de la Mayenne, Conseil Régional PDL : 3240 € TTC (coût du passage faune)



Syndicat du JAVO : Parc Technopolis, rue Louis de Broglie - Bât D - 53810 CHANGE - Tél : 09 71 58 11 83 - www.vicoin.port-ai-bassins-versants.fr

